



Les pôles d'insertion déterminés à voir aboutir leurs justes revendications

Massivement en grève le 19 octobre les agents sont allés à la rencontre de l'exécutif du Conseil départemental, s'invitant au Conseil municipal ce jour 20 octobre 2023. L'ensemble des agents des pôles d'insertion (Directeurs, adjoints, secrétariat, agents d'accueil, ATI, ADLI) étaient mobilisés massivement en grève, jeudi 19 octobre 2023, pour défendre la reconnaissance de leurs missions centrées sur l'accueil et l'accompagnement des publics les plus précaires.

Ils revendiquent une revalorisation financière bien légitime et la prise en compte de leurs spécificités en tant que services déconcentrés à proximité des populations les plus précaires.

Tous les pôles étaient représentés, six pôles étaient complètement fermés, une centaine d'agents étaient présents à l'HD13 décidés à se faire entendre.

Les agents soutenus par leurs organisations syndicales CGT/FSU ont demandé à nouveau à être reçus par Madame la DRH, Monsieur le DGS et Madame la Conseillère départementale déléguée à l'insertion.

Face au silence de l'Administration, les personnels grévistes ont manifesté leur colère dans les étages et dans l'Atrium.

Des débats ont eu lieu l'après-midi afin d'organiser concrètement la poursuite de la mobilisation.

L'assemblée des grévistes a décidé d'aller à la rencontre de Madame la Présidente dont nous attendions la présence en Conseil municipal. Une délégation s'est donc rendue ce matin devant le l'Hôtel de Ville afin de rencontrer les élus de notre collectivité. Nous avons pu échanger avec Madame la déléguée à l'insertion et Monsieur le Chargé de mission à la Culture et l'insertion. À l'écoute de nos revendications, ils ont confirmé que nous serions reçus de nouveau la semaine prochaine.

Parallèlement à cela nous sommes dans l'attente de dates de rencontres avec l'Administration sur la revalorisation de la filière administrative et du prochain Comité social territorial. Nos organisations veulent peser de tout leur poids afin que de véritables négociations s'ouvrent sur le sujet.

À ce jour, nous le réaffirmons haut et fort : les agents de l'insertion doivent être reconnus dans leurs missions bien spécifiques auprès des Allocataires du RSA sur les territoires. Ils ont un rôle incontournable dans la mise en œuvre de la politique de l'insertion affichée et mise en exergue par la Présidente du CD13. La réinsertion des publics en difficulté et la baisse du nombre d'allocataires du RSA en 2023 ne peut être que le fruit d'un travail collectif, mené au quotidien par les agents de terrain.

Nous en sommes convaincus : des leviers sont possibles pour reconnaître la spécificité des missions de ces agents qui accueillent tous les jours ce public très précaire et œuvrent ensemble autour des missions d'insertion.

La Collectivité doit prendre la mesure du sentiment d'injustice de ces personnels et de sa nécessaire prise en compte !

Nos organisations syndicales avec les personnels des pôles d'insertion sont déterminés, un plan d'action acté par tous a structuré notre action.

Nous serons plus qu'attentifs dès lundi à la date proposée par les représentants de l'exécutif et au respect de leurs engagements.

Tous ensemble mobilisés pour la juste reconnaissance des pôles insertion !